



Déclaration préalable au F3CST Du CCAS de la Ville de Lyon du 11 juin 2024



Bonjour à toutes et tous,

Pour la première fois, la CGT au CCAS a décidé de boycotter une instance, la F3SCT du CCAS, non pas parce qu'elle n'a rien à dire, mais parce qu'elle n'est plus écoutée ni entendue. L'absence de dialogue a conduit à une rupture de dialogue social avec la direction du CCAS.

Les agents vont mal. Le CCAS va mal.

La plupart des sujets abordés et traités en instance restent sans réponse, reviennent régulièrement, créant une boucle redondante (Métrage des résidences, double direction, demi-poste supplémentaire pour la lingerie, remplacements des agents absents, clarté sur le fonctionnement des postes aménagés et des temps partiels thérapeutiques ...).

La F3SCT du CCAS est hélas devenue une simple chambre d'enregistrement où les sujets apportés par les agents ne sont pas pris au sérieux. Les demandes formulées par la CGT lors des réunions de préparation avec l'élu et l'administration demeurent sans suite et ne sont pas envoyés pour la préparation des mandats.

En effet, ces documents demandés ne sont pas fournis ou dans les pires des cas, diffusés en instance sans que l'on puisse les travailler en amont, les sujets sont balayés voire non traités, et le règlement intérieur n'est pas respecté. Le PV est rendu 3 mois après la F3SCT.

Les visites d'inspection sont réduites à un représentant par syndicat, malgré notre représentativité. Heureusement pour vous que seuls 2 OS sont représentatives au CCAS... La CGT ne capitulera pas sur ce sujet, et se rendra systématiquement aux inspections avec deux représentants CGT.

L'administration affirme vouloir travailler avec les organisations syndicales mais en réalité, elle souhaite que celle-ci se conforme à ses décisions. Il semblerait que nous vous mettions « des bâtons dans les roues » parce que la CGT porte la voix de l'ensemble des agents sur les conditions de travail.

Actuellement la direction du CCAS veut faire passer en force son dossier sur les dix heures dans les EHPAD, sans prêter attention aux représentants du personnel, ni à son personnel.

Nous savons que le peu d'infirmiers contractuels et titulaires ont validé cette nouvelle organisation et la CGT ne s'y opposera pas, mais ce ne pas le cas des autres corps de métier.

Lors de vos passages dans les EHPAD, vous avez présenté ce dossier comme la huitième merveille du monde. Mais comment n'y a-t-on pas pensé avant ?

Avec les 10H, et oui « *fini l'absentéisme, fini le manque d'attractivité, fini les arrêts maladie, fini les heures supplémentaires, fini les intérimaires...* » La réalité est toute autre !

Les aides-soignantes, les auxiliaires de vie et les agents d'entretien ne sont pas d'accord avec cette nouvelle trame de planning et sont très inquiets de leur devenir ; allongement des journées de travail, fatigabilité, usure professionnelle accrue, conditions de travail dégradées, continuité des soins face à l'absentéisme, recours à l'intérim quasi quotidien...sont autant de sujets d'inquiétude pour les agents.

Toutes les stratégies menées pour arriver à vos fins déstabilisent les agents qui n'y voient que le manque d'attractivité et l'intérêt des intérimaires devenus prioritaires dans les établissements.

Il n'y a ni dialogue ni négociation possible ; le dossier est déjà prêt pour le mois de novembre avec sûrement un passage dans la foulée en conseil d'administration puis application dès le 1er janvier, comme nous l'a confirmé l'administration.

Pour vous, tout est déjà joué ! Ce n'est plus un dialogue social que vous nous proposez mais un monologue social où une seule voix ne peut être entendue, c'est-à-dire la vôtre.

La CGT sera toujours aux côtés des agents dans ce dossier.

- La CGT demande un vote à l'urne pour tous les agents concernés par le passage en 10h (sauf IDE) avec les deux syndicats représentants le CCAS.
- La CGT souhaite être présente aux prochaines réunions sur ce sujet dans les EHPAD.
- La CGT demande que ce dossier ne soit pas traité en CDS mais bien en instance.
- La CGT demande un retour au dialogue et que les alertes portées par les OS soient traitées dans l'intérêt des agents, des résidents, des usagers et du service public.

Merci.



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail !
10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON
Tél : 04 72 10 39 46
cgtvilledelyon.fr



FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !